



**Communiqué**

**Pour diffusion immédiate**

## **La Mutuelle des municipalités du Québec 2005 – DES RÉSULTATS FORTS IMPRESSIONNANTS**

**Montréal, le 11 mai 2006** – « Il est de ces entreprises dont la mission est si rassembleuse qu'elles parviennent en très peu de temps à mobiliser les membres d'un groupe autour d'une vision, d'un objectif commun. *La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)* appartient à cette catégorie. »

« En effet, au 31 décembre 2005, le volume de primes de *La Mutuelle des municipalités du Québec* s'établissait à 21,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 13 % par rapport à l'année 2004. Au terme de sa deuxième année complète d'activités, la **MMQ** affichait un surplus de près de 1,9 million de dollars » annonçait hier à Québec son président du conseil et chef de la direction, Monsieur Gérard Marinovich, lors de la 4<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la mutuelle.

La **MMQ** est sans contredit l'histoire d'une réussite. D'abord un projet visionnaire, elle est maintenant une entreprise en plein essor. À la fin de l'exercice 2005, elle comptait 863 membres.

« Nos états financiers montrent que notre mutuelle est en excellente santé. Notre tarification est demeurée stable pour une deuxième année de suite, et nous sommes rentables. Nous abordons l'avenir avec optimisme », de préciser M. Marinovich.

### **Une stratégie en marche**

Véritable instrument de prise en charge, la **MMQ** a fait en sorte que l'assurance redevienne accessible et abordable pour les municipalités locales, les MRC et les régies intermunicipales du Québec. Dès ses débuts, la **MMQ** a fait de la prévention des sinistres la pierre angulaire de son action. En y adhérant, les municipalités, MRC et régies participent à la création d'outils de gestion du risque municipal, lesquels constituent les principaux moyens mis de l'avant par la **MMQ** pour stabiliser les primes.

.../2

M. Marinovich est convaincu que la **MMQ** représente la meilleure solution aux problèmes d'assurance qu'a connu le monde municipal au Québec ces dernières années. En créant une compagnie d'assurance qui leur appartient, les municipalités et MRC illustrent avec vigueur la détermination du monde municipal québécois. Elles ont adopté une solution durable dont elles gèrent le fonctionnement. Elles prennent part aux décisions administratives touchant leur mutuelle et participent étroitement à son succès.

### **Une entreprise qui appartient aux municipalités**

Rappelons que *La Mutuelle des municipalités du Québec* a été créée en novembre 2003 en vertu du code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes. Elle est la propriété des municipalités locales, des municipalités régionales de comté (MRC) et régies intermunicipales qui en sont membres. Elle est née de leur volonté de se garantir une offre d'assurance à long terme, de réduire les risques liés à leurs activités et de stabiliser leurs primes d'assurance.

- 30 -

Source : Louise Desjardins  
Directrice, Communication et marketing  
Groupe Ultima – Représentant autorisé  
**LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Tél. : 1 866 662-0661  
Cell. : (514) 214-6427

